L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX: rue de Chartres No. 73. NOUVELLE-ORLEANS, SAMEDI MATIN, 16 OCTOBRE 1886. 60me Année

Dufour & Donnet. Propriétaires-Editeurs.

Entered at the Post Office at New Orleans, La, as Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLEANS. SAMEDI, 16 OCTOBRE 1886.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

On s'abonne aussi à la semaine, avec les porteurs.

ÉDITION DU DIMANCHE.

Un an	$2 00

Renferme deux feuilletons.

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Trois mois	75

Renferme deux feuilletons.

Pour les petites annonces de Demandes, Ventes et Locations, etc., qui se soldent au prix réduit de 10 cts la ligne, voir la 2e page.

VENTES DE CE JOUR.

Bourse Arcade.

PAR J. V. GOURDAIN—Une portion de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, située rue White, entre Laharpe et Lapeyrouse.

PAR LE SHÉRIF—Lots de terre et bâtisses dans le Deuxième District.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—Terrains et bâtisses dans le Deuxième District.

PAR FENDEL HORN—Constable de la Première Cour de Cité—A l'entrepôt de John Holmes & Co., encoignure Tchoupitoulas et Notre-Dame.—Un Coleman "Cotton cleaner and feeder."

Les déboisements, aux Etats-Unis.

Il y a longtemps que nous nous occupons, du déboisement du sol des Etats-Unis, surtout dans les régions montagneuses. Nous ne cesserons pas de revenir sur ce sujet tant que nous ne verrons pas les gouvernements locaux, d'un côté, le gouvernement général, de l'autre, prendre des mesures efficaces, sévères même, au besoin, pour mettre un terme aux abus d'exploitations qui peuvent produire les plus désastreux résultats. Au point de vue de l'intérêt économique de l'Union, il n'est peut-être pas de question plus grave.

Il est fort agréable, sans doute, de pouvoir acheter, à des prix incroyablement bas, de vastes espaces de terres boisées, qui formeraient, ailleurs, des principautés; d'y promener de puissantes machines capables d'abattre, du jour au lendemain, de réduire en planches, en bardeaux, nous ne savons combien de milliers de pieds de haute futaie; d'expédier tout cela dans les différentes régions des Etats-Unis, dans les différentes contrées des deux mondes, et d'improviser ainsi, sans peine, d'immenses fortunes, mais il faut songer à l'avenir.

En tout pays, il y a solidarité entre les différentes générations qui se succèdent; celle qui possède aujourd'hui le sol, n'en est pas la propriétaire absolue: elle n'en est que l'usufruitière. Le fonds doit, tout au moins, rester intact, s'il n'est pas sensiblement accru. C'est même le devoir des pères, quand les circonstances s'y prêtent, de laisser, considérablement agrandi, à leurs enfants et petits-enfants, le patrimoine qu'ils ont reçu de leurs ancêtres. Il n'est permis à personne d'abuser des biens dont on jouit, de laisser tout aller à la dérive et de s'écrier comme Louis XV: "après moi la fin du monde." On ne connaît que trop les résultats d'une semblable conduite: Au point de vue politique, les révolutions, les fureurs populaires, les massacres, les incendies; au point de vue économique, la ruine des richesses naturelles, la misère, la dépopulation.

Nous ne nous rendons pas assez compte des conséquences des déboisements; elles sont terribles. Les terres végétales sont entraînées par les eaux du ciel; les montagnes, les terrains élevés, sont peu à peu frappés de stérilité; les sources les plus fécondes voient avec le temps leurs eaux diminuer et finissent par se tarir. Les eaux superficielles augmentent, au contraire; il se forme des torrents et des avalanches qui bouleversent les terrains inférieurs, qui les couvrent d'énormes débris. A force de se renouveler, chaque année, ces ravages changent en déserts arides, sauvages, les vallées les plus riches, les plus populeuses.

On n'en a que trop d'exemples; nous n'en citerons qu'un; il est effrayant—le nord de l'Afrique. Quiconque a étudié quelque peu l'histoire, sait que cette contrée—l'ancienne Numidie principalement—était le grenier de Rome. Il y avait, un peu au-delà, une mer intérieure dont on retrouve encore quelques traces. Il est probable que les cours d'eau n'y étaient pas rares. Qu'est devenu tout cela? Les barbares sont arrivés; ils ont tout arraché, tout déraciné. Le temps et les vents qui ne rencontraient plus d'obstacles, ont fait le reste. Aujourd'hui, on n'y trouve plus que des sables arides, qui résistent aux efforts les plus énergiques de l'homme civilisé. L'Algérie coûte à la France des sommes énormes; que lui a-t-elle rapporté jusqu'à présent? Le gouvernement, les colons, les ordres religieux parviendront à reboiser ce malheureux sol qui, trop souvent, ne peut pas conserver la vie aux plantations qu'on lui confie—mais au prix de quels travaux, de quelles peines, de quels sacrifices d'argent!

Il n'est rien de plus facile à comprendre. L'humidité y fait complètement défaut; or l'humidité est la source de toute végétation. Jetez la semence la plus féconde sur une terre entièrement dépourvue d'eau, elle y périra infailliblement.

D'où vient le peu de fertilité du sol de l'Espagne? De la même cause. C'est pourtant l'ancienne Hespéride, tant chantée par les poëtes.

La spéculation s'était attaquée à la superbe chaîne des Adirondaks, qui s'étend dans la Nouvelle-Angleterre et qui est si richement boisée. Heureusement, d'excellents citoyens ont jeté le cri d'alarme et l'autorité y a mis bon ordre—sans quoi, il n'eût pas fallu plus de cinquante ans pour faire de ces florissantes montagnes des collines parfaitement arides.

Il n'est pas d'économiste, d'agronome étranger, qui, abordant aux Etats-Unis et en parcourant le Nord et le Nord-ouest, ne soit effrayé de la rapidité des déboisements qu'on y laisse faire. Tous prédisent à cette région bénie le plus misérable avenir, si le gouvernement n'y réprime pas les abus criminels de la spéculation.

Nous savons que la Louisiane est, en partie, du moins, une terre privilégiée; elle a le Père des eaux qui la traverse de part en part et alimente la plupart de ses bayous. Le déboisement y serait peut-être moins dangereux que partout ailleurs, mais elle n'est pas entièrement composée de terres d'alluvion: il y a les collines, les terres hautes, qui ne reçoivent guère que les eaux du ciel. Qu'on essaie de les dénuder, elles deviendront bientôt arides. Que l'on ait la criminelle idée de déboiser les sources du Tchefuncta, du Falaya, du Bayou Lacombe, de la Rivière-aux-Perles, et l'on verra ce que deviendra la paroisse St. Tammany. Pourquoi nos marais de la côte, après avoir été desséchés, deviennent-ils tellement fertiles, qu'ils arrivent à produire soixante-quinze boisseaux de riz par acre? Précisément parce qu'ils sont restés fortement imprégnés d'humidité.

Nous négligeons de légiférer sur ce sujet, parce que nous n'apercevons pas clairement le danger; il est loin, en effet. L'exploitation est, *comparativement*, à ses débuts, et nos forêts, nos pinières sont *comparativement* assez intactes; mais ignore-t-on que les machines fonctionnent vite et que, du train dont vont les choses, il suffit de fort peu d'années pour mettre complètement à nu la plus grande partie de l'Etat? Faut-il attendre que le mal soit fait, pour songer à y porter remède? Ne vaut-il pas mieux le prévenir, pendant qu'il en est encore temps? Nous jouissons d'une bonne santé; tâchons de la conserver par une bonne hygiène et sachons, quand nous le pouvons, nous épargner les frais du médecin.

On invoque, à tort, la liberté du travail, la liberté du commerce, du trafic; toute liberté a ses limites, ses règles, ses lois. Pourquoi celle-ci n'aurait-elle pas les siennes aussi bien que les autres? Vous vous reconnaissez le droit d'arrêter le jeu de mon activité, juste au point où elle commence à nuire aux intérêts du voisin, et vous ne pouvez pas, vous n'osez pas me barrer le passage là où je commence à nuire aux intérêts de l'Etat, c'est-à-dire de tous? C'est toujours, économiquement et politiquement, le sophisme qui consiste à excuser, sinon à absoudre un délit, un crime, un attentat, parce qu'il fait des milliers de victimes, tandis qu'on se montre impitoyable pour ce même délit, ce même crime, ce même attentat, parce qu'il ne frappe qu'un seul individu.

Il ne s'agit pas, du reste, d'entraver, le moindrement, la liberté du commerce, mais d'en réprimer les abus, d'en prévenir les écarts, d'en assurer la marche. Les gouvernements n'usurpent pas sur elle, en suivant cette ligne de conduite, puisque c'est, précisément, la mission que leur ont confiée ceux qui les ont élus.

LOUISIANE.

Le *Democrat*, Donaldsonville, paroisse Ascension, du 9 octobre:

Un certain nombre de planteurs du voisinage commenceront à rouler, la semaine prochaine. Les travailleurs entreront dans les champs, lundi, sur les habitations Evans Hall, St-Emma, Belle Alliance, Palo Alto, McManor et, probablement, sur d'autres propriétés à propos desquelles nous n'avons reçu aucune information positive.

D'après les récentes analyses du professeur Stubbs, directeur de la station expérimentale la canne paraît être assez riche en matière saccharine, eu égard à l'époque où les expériences ont été faites. Il est à espérer que nos planteurs trouveront, dans la qualité, quelque compensation au déficit du tonnage. Il est évident que les derniers temps secs ont beaucoup contribué à mûrir la plante, et le quantum pour cent du sucre à la tonne sera, sans aucun doute, plus grand qu'il ne l'était l'an dernier, aux débuts de la roulaison. On se rappelle, en effet, que les premiers résultats ont été très-peu satisfaisants.

Comme on l'a déjà dit, par suite du peu d'abondance de la récolte, on a fait peu d'améliorations aux machines, parce que l'on n'osait s'aventurer dans de nouvelles dépenses. Les équipages seront, presque partout, à peu près les mêmes que ceux de 1885.

—A la réunion du club de l'Association des planteurs de la paroisse, le général Brent a pris la parole: il a félicité l'association de ses progrès, de son état florissant. Rappelant que les souches avaient, cet hiver, échappé à une complète destruction à laquelle on s'attendait, à cause des froids excessifs du mois de janvier dernier, le général a dit que l'on devait, avant tout, cette bonne fortune aux méthodes nouvelles de culture, bien supérieures aux anciennes.

Le *Capitolian-Advocate*, Baton-Rouge, paroisse East Baton Rouge, du 14 octobre:

Les effets de l'ouragan sur le fleuve ont complètement disparu. L'eau a repris le même niveau qu'avant la tempête. Elle avait singulièrement grossi, sous l'action du vent.

Les recettes de coton augmentent, tous les jours, mais beaucoup moins que l'an dernier.

—Le vent a été si violent, mercredi dernier, que le bac-ferry, John J. Brown, n'a pu faire son service régulier, ce jour là.

—On nous apprend que les marchands de bois de Birmingham se sont entendus pour élever leurs prix d'un dollar par mille pieds.

La Louisiana Brewing Co., par une annonce publiée dans nos colonnes, prévient le public et sa clientèle qu'un dépôt a été établi aux Nos. 391 et 393 rue Victoire et que de la bière fraîche et glacée leur sera servie sur demande.

Vente exceptionnelle.—La maison M. Lion & Cie, 195, 197 et 199 rue Decatur, vis à vis le marché français, invite le public à mettre à profit l'occasion excellente qui s'offre à lui de faire de bons achats en vêtements confectionnés et en articles de toilette. En effet, à partir de lundi prochain, l'immense fonds de marchandises de cette ancienne et honorable maison sera vendu afin de régler la succession du principal associé, décédé récemment. Ce fonds est des mieux composés; les acheteurs y trouveront quantité, qualité, variété. La clientèle de la maison M. Lion & Cie. compte nombre d'élégants difficiles à satisfaire: aussi est-on sûr que les emplettes que l'on y fera seront avantageuses.

Revue des Deux Mondes.
Livraison du 1er Oct. 1886.

SOMMAIRE.

I.—**Seconde Berthier**, dernière partie, par M. Mario Uchard.
II.—**Un Chancelier d'ancien Régime.**—II.—**M. de Metternich et la Crise de 1813-1815. Le Chancelier dans la coalition et au Congrès de Vienne**, par M. Charles de Mazade, de l'Académie Française.
III.—**La situation financière de la France.**—II.—**L'Emprunt et le Budget de 1887**, par M. Cucheval Clarigny, de l'Institut de France.
IV.—**Le Théâtre d'Athènes au Ve Siècle.—Etude Historique**, par M. Victor Duruy, de l'Académie Française.
V.—**La forme nouvelle du gouvernement aux Etats-Unis et en Suisse**, par M. Emile de Laveleye.
VI.—**L'acclimatement dans les colonies françaises**, par M. Jules Rochard, de l'Académie de Médecine.
VII.—**L'abdication du Prince Alexandre de Bulgarie**, par M. G. Valbert.
VIII.—**Revue Littéraire.—La Philosophie de Schopenhauer**, par M. F. Brunetière.
IX.—**Chronique de la quinzaine, Histoire politique et littéraire.**
X.—**Le mouvement financier de la Quinzaine.**
XI.—**Bulletin Bibliographique.**

La Table de la Revue, de 1874 à 1886, est mise en vente au prix de 2 francs pour Paris, 2 fr. 25 pour la province, 2 fr. 50 pour l'étranger, port compris. *La Table*, de 1831 à 1874, est livrée au prix de 3 fr. pour Paris, 3 fr. 75 pour la province et l'étranger.

UN ASTROLOGUE.—M. Eve de Rio, l'astrologue, vient de communiquer aux journaux, une note de prédictions des plus curieuses, basées sur l'éclipse totale du soleil qui a eu lieu le 29 août dernier.

D'après lui, voici une partie de la série des événements qui doivent se réaliser du 29 août 1886 au 18 août 1887:

"Morts de souverains ou fils de roi.
"Grande maladie et mort d'un empereur européen et d'un roi d'Afrique.
"Mort d'une reine en Europe.
"Renversement, disgrâce d'un chef de gouvernement.
"Guerre ou combat naval entre la France et une grande puissance; la France vaincra ou traitera à son avantage.
"Enfin, augmentation de chaleur en été et de froid en hiver, qui détruiront les animaux et les semences.
"Mort d'un aéronaute en renom.
"Tremblements de terre dans le midi de la France.
"Epidémies, maladies, etc."

Voilà quelques lignes qui renferment plus d'imprévu que de gaieté.

LE TRAITEMENT DU CHOLÉRA EN CHINE.—Le *North China Herald* décrit le traitement pratiqué, par les Chinois, pour la guérison du choléra. Il n'implique ni charmes à jeter, ni invocations, ni pratiques de charlatant:

"Le médecin prend de longues aiguilles, en enfonce une, à une certaine profondeur, dans la tête du patient, derrière chaque oreille et dans chaque tempe, en plante quelques autres dans le corps, à différentes places, sur les deux côtés de la poitrine et de la région stomacale, une dans le nombril et une ou deux à travers les lèvres; cela fait, il gratte le cou du patient, jusqu'à ce qu'il soit rouge comme celui d'un dindon . . . et, quelques heures après, le malade déjeune avec satisfaction."

L'auteur de l'article ajoute qu'il a, deux fois, été le témoin de l'application de ce traitement, et que, si du sang noir s'échappe du corps, par suite de l'une des ponctions, le malade est guéri.

MLLE BOBILLOT.—Nous apprenons que Mlle Bobillot, sœur du héros de Tuyen-Quan, dont la situation avait attiré l'attention du gouvernement français, vient d'être pourvue, par le ministre des postes, d'un emploi à la direction de la caisse d'épargne postale.

Le Congrès Catholique de Liège, Belgique.

(Du correspondant particulier du *Temps*.)

Liège, 29 septembre.

Les sections du congrès catholique s'occupent principalement d'œuvres religieuses, d'œuvres sociales et de la législation. La section d'œuvres religieuses, présidée par M. Rutten, vicaire général de Liège, a traité en premier lieu la question du repos dominical, mais plutôt au point de vue religieux qu'au point de vue social. On a abordé ensuite une question éminemment laïque: celle des "banques populaires," sur lesquelles M. Raoul du Sart a présenté un rapport volumineux.

Ce rapport, fait d'ailleurs avec une remarquable compétence, se résume ainsi: Qu'est la banque populaire? Quelle est son utilité morale, matérielle et sociale? Quels résultats a-t-elle donnés dans les divers pays où elle a été appliquée, particulièrement en Belgique, en Allemagne et en Italie? M. du Sart propose un modèle de statuts élaboré par la commission des arts et métiers de l'œuvre des Cercles catholiques.

Après un long débat, qui a porté sur les systèmes Schulze-Delitzsch en Allemagne et Luzatti en Italie, la section a émis les vœux suivants: 1. appeler l'attention des gouvernements sur l'existence et l'utilité des banques populaires; 2. nécessité de fonder et d'organiser les banques populaires dans tous les centres industriels; 3. l'extention de ces institutions aux campagnes pour perfectionner l'éducation économique incomplète de l'ouvrier agricole et du petit agriculteur.

La section de la législation, présidée par M. Woeste, a abordé la discussion du vœu relatif aux assurances ouvrières, qui a donné lieu à un long débat auquel ont pris part M. Korum, évêque de Trèves, M. le comte de Mun et l'évêque de Tournai.

L'assemblée générale d'hier soir a été marquée par trois discours intéressants: de l'abbé Winterer, député alsacien au Reichstag, de M. Korum et du comte de Mun. L'abbé Winterer, curé et député alsacien, a parlé de l'attitude que l'Eglise doit prendre à l'égard du socialisme. Le socialisme est une force, et l'Eglise a le devoir de s'en occuper. En 1878, lors des attentats de Hœdel et de Nobiling contre l'empereur Guillaume, le député alsacien a poussé le premier cri d'alarme contre le socialisme, et les événements l'ont justifié. En Allemagne, il y a 500,000 électeurs socialistes. Le socialisme a ses martyrs, et presque tous les collègues socialistes de l'orateur au Reichstag ont passé par la prison, qui ne manque pas de rehausser leur autorité. Le socialisme est la plus vaste négation que l'histoire ait jamais vue. Un véritable frémissement courut dans le Parlement allemand quand le député [illegible]knecht lui jeta à la face ce programme: "Républicains en politique, socialistes en économie, athées en religion." Le socialisme étant un mal moral, il ne pourra être combattu que par une puissance morale.

M. Korum, le jeune et célèbre évêque de Trèves, un des plus éminents prélats de l'Allemagne, s'exprime avec une grande élégance et une remarquable puissance oratoire. L'orateur a fait l'historique des luttes contre le socialisme allemand. L'orateur a notamment préconisé la création des assurances ouvrières contre les accidents et les maladies, ainsi qu'elles sont pratiquées en Allemagne. Il réclame pour ces institutions le contrôle de l'Etat et le système obligatoire introduits par la nouvelle législation de M. de Bismarck. La proposition de M. Korum, tendant à l'établissement de ces caisses d'assurances a été finalement adoptée à une grande majorité, malgré l'opposition de plusieurs orateurs belges qui repoussent l'immixtion de l'Etat.

La conférence de M. le comte Albert de Mun, député monarchiste de France, a attiré une foule considérable au collège Saint-Servais. Il y avait au moins deux mille cinq cents personnes dans la salle. M. de Mun, auquel l'auditoire fait une ovation bruyante, déclare n'avoir d'autre ambition que de servir, comme il le fait depuis quinze ans, la classe ouvrière, et appuie vivement les propositions de M. Korum. Il termine en disant que la société actuelle, qui a élevé l'esclavage moderne à la hauteur d'un principe, doit entreprendre l'affranchissement de l'ouvrier de la servitude révolutionnaire. Il ne faut pas laisser le grand mot d'affranchissement aux exploiteurs de l'ouvrier. On reproche aux catholiques de lier la pensée des réformes sociales à la bannière de l'Eglise. Mais il y a en présence l'ordre païen et l'ordre chrétien. A vouloir combattre le rationalisme socialiste par le rationalisme conservateur on ne fera rien que de stérile. Voilà pourquoi le nom de Dieu doit être inscrit au frontispice de la réforme sociale. Le congrès catholique de Liège fait voir à l'orateur dans l'avenir une grande assemblée des peuples chrétiens venant sceller un traité de protection des faibles.

Le discours du comte de Mun a été couvert d'applaudissements, et M. Korum s'est chargé de lui exprimer la reconnaissance de l'assemblée.

Liège, 30 septembre.

L'assemblée générale d'hier soir, à laquelle assistait M. Mermillod, évêque de Fribourg, a ratifié de nombreux vœux émis par les différentes sections. On s'est particulièrement occupé de la formation d'une ligue anti-maçonnique destinée à combattre la franc-maçonnerie et d'une deuxième ligue pour l'établissement général du repos dominical. Tous les orateurs ont préconisé la fermeture rigoureuse de tous les établissements publics, boutiques, magasins, restaurants et cafés, les dimanches et les jours de fête. On n'est pas allé assez loin dans cette prétention du repos dominical pour demander l'arrêt des trains et l'interruption du service télégraphique; mais cette réforme économique sera probablement discutée et votée au prochain congrès catholique.

La section sociale désire la fondation de sociétés coopératives, de syndicats agricoles et ouvriers, l'établissement du principe de l'assurance individuelle des ouvriers dans une loi, tout en laissant à l'initiative privée un vaste champ d'opération, l'organisation de conseils de conciliation et la suppression des abus de l'alcoolisme. Voilà tout au moins quelques réformes pratiques auxquelles tous les partis peuvent s'associer.

Parmi les questions intéressantes qui ont été discutées au congrès se trouve celle de l'émigration, question d'une grande actualité dans ce moment où l'esprit d'émigration s'éveille parmi nos ouvriers belges. M. Cartuyvels, évêque auxiliaire de Malines, a élaboré un rapport fort détaillé sur cette importante question. Il voit dans l'émigration et la politique coloniale un des plus grands éléments de prospérité pour le pays, et expose les grands progrès des peuples colonisateurs et en particulier des Anglais.

L'opinion très optimiste de M. Cartuyvels sur les bienfaits de l'émigration n'est pas partagée par tous les membres du congrès. M. le comte Vanderstraeten-Ponthoz, grand-maréchal du palais royal, s'oppose vivement au système préconisé par l'évêque de Malines et préfère à l'esprit d'émigration l'esprit sédentaire de la population.

M. Cartuyvels répond qu'on n'émigre jamais par simple envie, mais bien par nécessité. Cette nécessité est actuelle. Il est vrai qu'il ne faut faire de vraies colonies qu'avec précaution et pour l'avenir; en attendant, il faut ouvrir un horizon aux mécontents de la misère, qui sont des meneurs de la révolution.

M. le comte Vanderstraeten constate l'opposition du génie national à l'émigration et l'échec de tous les efforts. Trouvera-t-on même un clergé suffisant? Ce n'est pas là un moyen de résoudre la question actuelle; c'est peut-être une ressource à long terme, et encore difficile à réaliser, mais c'est pour le moment un remède dur et violent.

M. Vanden Branden de Reeth, un prêtre hollandais, annonce qu'il va partir lui-même pour un voyage d'exploration dans la République argentine et qu'il constatera *de visu* les conditions de ces nouvelles régions.

La question des logements ouvriers et de l'expropriation par zone a été présentée par M. Lagasse, ingénieur fort compétent dans cette matière, qui lit un travail sur les habitations ouvrières. Dans les localités agricoles, l'ouvrier est propriétaire; il ne l'est pas dans les localités industrielles. Il faudrait rendre propriétaire l'ouvrier des villes. L'Etat devrait intervenir pour faciliter l'établissement du système. M. Lagasse propose un vœu demandant de:

1. Prolonger de six ou huit ans l'exemption de l'impôt foncier accordée pendant huit ans, en vertu de la législation en vigueur, aux sociétés ayant pour objet la construction de maisons ouvrières;
2. Exempter ces mêmes sociétés pendant une période de quatorze à seize ans de la contribution personnelle sur les loyers, portes, fenêtres et sur les valeurs locatives;
3. Attribuer ces mêmes avantages aux administrations publiques, telles que bureaux de bienfaisance, hospices civils, administrations communales, qui emploieraient en construction de maisons ouvrières, sous réserve d'amortissement, soit une partie de leur patrimoine, soit des capitaux empruntés;
4. Concéder la forme de sociétés coopératives, par une extension de la loi de 1873, aux sociétés anonymes ou autres ayant pour but la construction de maisons ouvrières;
5. Exempter définitivement de tout droit de mutation l'ouvrier achetant une maison d'une valeur inférieure ou égale à 3,000 francs à une société de construction de maisons ouvrières ou à une administration publique;
6. Rechercher les moyens de conserver dans la famille de l'ouvrier la maison ouvrière, par exemple en permettant au père de famille de composer librement les lots de ses enfants en objets de natures diverses;
7. Accorder, le cas échéant, les subsides de l'Etat directement aux administrations publiques engagées dans la construction de maisons ouvrières, ou du moins les leur attribuer par voie indirecte en chargeant l'Etat d'une part des dépenses d'intérêt général et d'hygiène publique incombant à toute agglomération de maisons ouvrières, telles que dépenses de travaux de construction de rues, places, marchés, fontaines, etc., etc.

Ce vœu est adopté par l'assemblée générale.

A l'assemblée générale de clôture, M. Mermillod a fait son entrée au milieu d'applaudissements chaleureux. Après le vote des vœux émis par les sections, l'évêque de Fribourg prend la parole pour le discours de clôture. L'éminent prélat a la réputation d'être un excellent orateur et un homme d'esprit, et son discours est venu donner la preuve de ces deux qualités. Il a eu un seul tort, celui de ne pas parler de la question sociale, qui se trouvait à l'ordre du jour.

Après ce discours, le congrès a été déclaré clos.

Une délégation du Havre.

La délégation havraise qui a fait, le 27 septembre, une démarche auprès du ministre de la marine en vue d'obtenir des commandes de l'Etat pour les chantiers de construction maritime du Havre a rendu compte de son mandat, dans une réunion tenue au Cercle Franklin. MM. Siegfried et Félix Faure ont pris successivement la parole.

Le Havre résume comme suit la communication de M. Siegfried:

"L'amiral Aube a reçu la députation havraise avec la plus grande cordialité et a montré le plus vif désir d'être utile à nos chantiers et, par conséquent, à nos ouvriers constructeurs. M. le ministre croit avoir trouvé une combinaison qui permettrait à la fois de satisfaire les ouvriers des ports et d'assurer le développement nécessaire de la flotte.

"Aussitôt la rentrée des Chambres, il se propose de demander au Parlement [illegible] extraordinaires de 200 millions [illegible] répartis [illegible] 120 millions seraient affectés aux constructions navales et 80 millions à l'amélioration des ports de guerre.

"Si les Chambres entrent dans ses vues, le ministre pourrait accorder chaque année, et pendant quatre ans, pour 30 millions de travaux aux six grands ateliers de France. Or, comme le Havre en compte deux pour lui seul, les Forges et Chantiers de la Méditerranée et l'Etablissement Normand, nous pourrions espérer le tiers de cette somme, soit 10 millions.

"Maintenant, le Parlement votera-t-il ce projet? On peut l'espérer, car la combinaison est heureuse. Depuis plusieurs années on attribue chaque année une somme de 30 millions aux constructions nouvelles. En affectant la moitié de cette somme, soit 15 millions, au service de l'intérêt et de l'amortissement de l'emprunt de 200 millions, on rembourserait cet emprunt en quatorze ans sans qu'il en résultât aucune charge nouvelle pour le budget.

"Le ministre espère que les Chambres n'hésiteront pas, car on se trouve en présence d'une nécessité absolue. Les cuirassés ne suffisent pas, il faut encore des croiseurs à grande vitesse, des éclaireurs, des torpilleurs, des contre-torpilleurs, et le Parlement devra le comprendre.

"Les délégués ont objecté qu'en mettant les choses au mieux les formalités prendront du temps et que, par suite, nos ouvriers n'auraient peut-être pas de travail avant la fin de l'année.

"Pour hâter autant que possible la solution, l'amiral Aube a promis de présenter son projet aussitôt après la rentrée des Chambres, c'est-à-dire le 15 ou le 16 octobre. Si, comme on l'espère, la commission est favorable, on pourra arrêter immédiatement les types à construire, et les commandes viendront à la fin d'octobre ou au commencement de novembre."

M. Félix Faure a parlé à son tour d'une combinaison, que le *Journal du Havre* expose comme suit:

"De concert avec M. Siegfried, il demanderait, dès la rentrée, la prorogation pour une période de dix années de la loi de 1881 sur la marine marchande. Grâce à cette garantie de temps et de durée, la construction et la navigation françaises trouveraient aisément la confiance, la sécurité et les capitaux dont elles ont besoin pour garder leur activité présente, la développer, l'étendre et prospérer.

"Cette prorogation ne sera pas obtenue sans lutte, sans difficultés; mais il y a quelque espoir de la faire voter."

L'assemblée a voté ensuite un ordre du jour dans lequel était émis le double vœu que les commandes projetées par l'amiral Aube soient faites le plus tôt possible et que les Chambres prorogent pour dix ans la loi 1881, qui a attribué des primes à la construction et à la navigation pour la marine marchande.

LE NOUVEAU FUSIL DE LA FRANCE.—Nous lisons, dans le *Journal du Havre* du 30 septembre:

On a montré, lundi, aux délégués de la commission du budget, non pas cette arme à répétition connue sous le nom de "fusil Gras transformé," et dont plusieurs milliers d'échantillons sont, à titre d'essai, depuis deux mois dans certains corps de troupe, mais un fusil neuf du calibre de 8 millimètres, inventé par les officiers d'infanterie de l'Ecole normale de tir du camp de Châlons après des calculs, des recherches, des épreuves qui remontent à plusieurs années déjà.

Ce fusil possède des propriétés balistiques qui dépassent toutes les prévisions.

Sa balle est très longue; recouverte d'un chemise très fine de laiton ou d'acier, elle se force complètement et elle conserve sa forme, y compris la trace très nette des rayures, même après avoir traversé des plaques métalliques ou des madriers de bois où elle passe comme une vrille, ne laissant d'autre trace que celle d'un emporte-pièce.

Cette balle est animée d'une vitesse initiale *qui dépasse* 500 *mètres à la seconde*.

La poudre toute spéciale, qui a été composée en vue de cette arme, est de la catégorie des poudres dites progressives, c'est-à-dire qu'elle transforme le recul non plus en un choc, mais en une poussée. Elle fait si peu de bruit et si peu de fumée, qu'à courte distance, on ne s'aperçoit pas toujours qu'un coup de fusil vient d'être tiré, même quand on en est prévenu.

La trajectoire est si tendue, que, même à une distance voisine de 600 mètres, elle atteint un but 2 mètres de hauteur, quelle que soit l'erreur commise dans l'appréciation de la distance en deçà.

RÉUNION LÉGITIMISTE.—Une réunion légitimiste a été tenue, le 29 septembre, à Sainte-Anne d'Auray, à l'occasion de la fête de Saint-Michel, qui, du vivant du comte de Chambord, donnait lieu à un grand pèlerinage annuel. Six cents personnes y assistaient.

Le général Cathelineau, président, a prononcé un grand discours. Il a rappelé les faits glorieux de l'histoire des Bretons, qui furent des héros et des martyrs, et conserveront toujours, a-t-il dit, leur vieille foi religieuse et royaliste se traduisant par la fière devise: "Mon Dieu et mon roi."

Le comte Urbain de Maillé, MM. de Junquières, Perrin et le comte de Bellevue ont prononcé également des allocutions chaleureusement accueillies.

Les drapeaux blancs et des bannières aux armes d'Anjou, de Lille, de Josselin, de Brandivi, de Vernantes, etc., décoraient la salle de la réunion. Les assistants se sont séparés aux cris de: Vive le roi!

L'ENTENTE FRANCO-RUSSE.—Le correspondant parisien du *Times* de Londres écrit à ce journal:

"On disait, il y a quelques semaines: que la Russie avait offert une alliance à la France; que, pour rassurer complètement cette dernière, la Russie offrait de tirer le premier coup de feu; que le ministre des postes était venu à Mont-sous-Vaudrey, porteur de ces propositions; que M. Grévy a présidé le conseil des ministres où elles ont été discutées; que M. Lockroy était d'avis qu'une guerre entreprise maintenant ne compromettrait pas l'Exposition de 1889; que le général Boulanger, certain de la victoire, avait prié ses collègues de saisir cette occasion unique; mais que, finalement, M. Grévy, désireux de maintenir la paix, avait refusé.

"Que ces bruits soient vrais ou faux, peu importe, du moment que l'Allemagne ayant fait tout ce que désirait la Russie, une entente franco-russe est devenue inutile et impossible."

Le *Times* conclut en signalant l'article récent du *Journal d'Alsace* et en mettant la France en garde contre les intrigues allemandes.

L'EXPOSITION DE 1889 EN FRANCE.—On télégraphie, de Paris, le 28 septembre, au *Times* de Londres:

"Dans les conférences de ces derniers jours entre un agent du prince de Bismarck et M. de Freycinet, la participation des trois empires à l'Exposition de 1889 a été, dit-on, discutée. Jusqu'ici, on le sait, l'Autriche et l'Allemagne paraissaient pencher pour l'abstention, et la Russie semblait disposée à suivre leur exemple. Une promesse claire de ces puissances de prendre part à l'Exposition entraînerait pour ainsi dire la participation des autres. On pensait jusqu'à ce jour que l'Angleterre, n'ayant aucun engagement qui la forçât de s'abstenir, pourrait être la puissance qui ferait pencher la balance, et que cette démarche serait peut-être le point de départ d'excellentes relations entre elle et la France. C'est précisément là ce qui a poussé le chancelier d'Allemagne à faire entrevoir à la France la possibilité d'un changement d'opinion des trois puissances, qui préviendraient l'initiative de l'Angleterre, de sorte que l'adhésion de celle-ci serait la conséquence et non la cause de celle des trois empires."

LES STRASBOURGEOIS DE PARIS.—Depuis 1872, les Strasbourgeois qui ont opté pour la France et résident à Paris vont déposer tous les ans, à l'occasion de l'anniversaire de l'annexion de Strasbourg à la France (26 septembre 1681), une couronne sur la statue de ladite ville, place de la Concorde.

Suivant ce pieux usage, des groupes divers ont fait, le 28 au matin, ce pèlerinage et ont orné la statue de plusieurs couronnes.

Plusieurs élèves de l'Ecole polytechnique, originaires de la courageuse cité, ont déposé également une couronne portant cette inscription: "L'Ecole polytechnique [illegible]"

PHOTOGRAPHIES.—M. Marey a communiqué, le 27 septembre, à l'Académie des sciences de Paris, une série de photographies qu'il a obtenues en *un deux millième* de seconde; il n'aurait pu arriver à ce résultat s'il n'avait employé comme champ le "*noir absolu*," profitant ainsi des théories de M. Chevreul.

M. Marey compte pouvoir opérer en *un quatre millième* de seconde. Ces photographies sont relatives au vol des oiseaux. L'honorable académicien estime que l'on possède aujourd'hui toutes les données mécaniques de la question.

Elles pourront éclairer le problème de la navigation aérienne.

MESSE FUNÈBRE.

Les amis et connaissances des familles Rolling et Reiss sont respectueusement invités à assister à la messe funèbre qui sera célébrée à l'Eglise des Jésuites (rue Baronne) le SAMEDI, 16 octobre, à 8 heures, pour le repos de l'âme de MARIE LOUISE REISS épouse de H. J. Rolling, Jr.

De la part de sa famille. 14oct—3t

$150,000 DE VÊTEMENTS CONFECTIONNÉS ET D'ARTICLES DE TOILETTE POUR MESSIEURS, JEUNES GENS, GARÇONS ET ENFANTS,

Qui seront vendus sans faute dans les 30 jours qui suivront pour le règlement de la succession de feu MICHEL LION.

Venez tôt pour éviter la foule. Tous les Articles sont réduits de moitié prix. La vente en commencera LUNDI, 18 Octobre.

M. Lion & Cie., 195, 197, 199 DECATUR, Coin Ste Anne, vis-à-vis le Marché Français.

16 oct—

PICKWICK CLUB BUILDING, No 140 rue du Canal. B. TREMOULET. Vend en gros et en détail VINS et LIQUEURS de toutes sortes. Comestibles de choix, etc. Livraison à domicile. 8 nov—1anPP

HOTEL ET RESTAURANT DE LA LOUISIANE. Louis Bezaudun, Propriétaire. 107 et 109 rue de la Douane près Royale.

Bonne table, excellente cave service irréprochable et logement confortable. La bâtisse contigue a été louée par l'établissement et les voyageurs y trouveront des appartements luxueusement meublés. 16 oct—1m Mar.Jeu.Dim.

GEORGE PALETOU, De la maison Léon Lamothe,

A l'honneur d'informer ses nombreux amis et le public en général qu'il ouvre Samedi 16 octobre, son nouveau café sous l'Opéra, encoignure Bourbon et Toulouse.

Tous ses Vins et Liqueurs sont de la meilleure marque et sortent de la célèbre maison Léon Lamothe.

12 années d'expérience au Sazerac House, et quatre années à la Rotonde St-Charles sont la meilleure garantie de satisfaction pour les amis qui voudront bien l'honorer de leur patronage. 16 oct—1y

Avis. LA LOUISIANA BREWING CO. a établi un dépôt aux Nos 391 et 393 rue Victoire, près du dépôt du chemin de fer Pontchartrain, 3me District. Téléphone et wagons sont à la disposition de leurs clients pour leur servir de la Bière fraîche et glacée à tout heure. Téléphone No 904. 16oct—1sem

POUR LA TOUSSAINT. Travaux en fleurs naturelles des plus élégants, aux plus bas prix. Exposition de travaux finis. C. W. EICHLING, No 279 rue Decatur. 15oc—15au1er nov. inclu.

Médaille de Première Classe DÉCERNÉE A A. & H. MYERS, de Philadelphie, Penn. pour le Schuylkill Pure Malt Whiskey, par le jury de l'Exposition Universelle de l'Industrie et du Centenaire du Coton. E. VERGNES, Agent, Bureau rue Magazine 90, Nlle-Orléans. 6 oct 85—1an

Bandages, Herniaires, Bretelles, Suspensoirs pour l'abdomen, Béquilles, Jambes et Bras Artificiels, Etc. Faits sur commande et ajustés par A. McDERMOTT, 141 rue Julie, près Camp, Nouvelle-Orléans. N. B.—Chaque instrument est garanti de donner satisfaction sous tous les rapports. 24 fév—1an

COMPAGNIE D'ASSURANCES FACTORS' AND TRADERS' 49.........Rue Carondelet.........49

Capital $700,000
Surplus 70,445

ED. A. PALFREY .... Président
R. M. WALMSLEY .... Vice-Président
THOS. F. WALKER .... Secrétaire

Succursales: M. W. A. Valloft, c. rue Ste-Anne est autorisé à prendre des risques d'incendie pour cette compagnie. T. F. WALKER, Secrétaire. 20aout—6m

BASILE BARES, 84 Rue Royale, N. O. Facteur et accordeur de Pianos, et réparations en générale de Pianos et Orgues.

ANNONCE à sa nombreuse clientèle et aux Pianistes qu'il vient de recevoir de la maison Müller de Paris, des feutres, des Peaux, des draps, des Ivoires, ainsi que les célèbres cordes en acier et métalliques, de W. Smith & Son, de Warrington, Angleterre. Les ordres de la ville et de la campagne seront promptement remplis dans le plus bref délai.

Seul agent des célèbres Pianos de Gaveau, de Paris, avec le système en fer Breveté et médaillé pour la tenue de l'accord.

FRAPART HOUSE. MANDEVILLE. SOURCE FERRUGINEUSE. Hôtel et Restaurant de premier ordre.

L'établissement s'élève sur les bords du lac, dans un endroit très pittoresque. Localité salubre. Bains et agréments de toute sorte, chambres vastes et bien aérées, cottages pour familles. Table de premier ordre et vins de choix. 8 juil—

J. C. MORRISON, AGENT D'IMMIGRATION DE L'ETAT DE LA LOUISIANE A L'ETRANGER. Bureau principal, 127 Broad street, New York.

Achat et vente de terres sur commission. OUVRIERS AGRICOLES allemands et autres fournis pour exploiter les TERRAINS A LA PART. On peut également se procurer au bureau ci-dessus des ouvriers et des travailleurs de toutes sortes, aussi à bref délai. DES DOMESTIQUES DES DEUX SEXES. Réduction spéciale de taux de chemin de fer dans toutes les parties des Etats-Unis. [illegible] en Europe par steamers de 1re classe, à prix très réduits. Pour les conditions s'adresser à J. C. MORRISON, 127 Broad street, New York ou 6 rue du Camp au 1er, Nlle Orléans, Lne. 18 sept—1m—V et C

CHANGEMENT DE LOCAL. La New Orleans National Bank A ÉTÉ TRANSFÉRÉE —A SA— NOUVELLE BATISSE DE BANQUE, Coin Camp et Commune. 10 oct—15t

Cours de Chant. MLLE VARELLI JACQUET a l'honneur d'annoncer à ses élèves et au public qu'elle est de retour à la Nouvelle-Orléans et est prête à reprendre ses leçons de chant. S'adresser à son domicile rue Thalie No 213 entre les rues St Charles et Carondelet. 10oct

A Louer. MAGASIN rez de chaussée 230 rue Royale, coin St Philippe. Résidence No 228 rue Royale. ELMORE DUFOUR, 5 Gallier Court, 11 Carondelet. 29 août—

Confiserie de l'Hôtel de la Monnaie. Cette confiserie établie depuis nombre d'années et dont le propriétaire est GEORGE TOGNONI, a été transportée récemment de l'encoignure Esplanade et Decatur au No 313 rue Decatur, vis-à-vis la Monnaie, et faisant suite immédiatement à l'encoignure ci-dessus. 21 sept—au 24 oct

G. Léaumont, Pharmacie homéopathique, —Au coin des rues— DAUPHINE ET DUMAINE. Téléphone No 406. Nlle-Orléans. 8 août—3m

Compagnie d'Assurances Mutuelles des Marchands de la Nlle-Orléans.
No 104, RUE DU CANAL.
Trente-deuxième Etat Annuel.

LA Compagnie publie l'état suivant conformément aux dispositions de sa Charte:

Primes reçues durant l'année expirant le 31 mai 1886, y compris les primes non-échues de l'année précédente—

Sur les risques d'incendie	$214,703 96	
Sur les risques maritimes	10,987 55	
Sur les risques de rivières	10,340 68	
Primes totales		$236,032 19
Moins primes non échues		65,650 00
Primes nettes acquises au 31 mai 1886		$170,382 19

PERTES PAYÉES:

Sur les risques d'incendie	$88,584 58	
Sur les risques maritimes	1,567 98	
Sur les risques de rivières	1,489 79	
Taxes et dépenses, moins l'intérêt	16,457 51	
Réassurances et primes remboursées	14,995 43	
		$123,095 29
Profits		$47,286 90

La Compagnie a l'actif suivant:

Propriétés foncières	$252,798 43
Actions de Banques et de Chemins de fer, et autres	52,270 75
Billets garantis par hypothèques et nantissements	129,032 88
Billets à recevoir	56,259 41
Primes en collection	24,306 56
Actions d'Assurances	800 00
Jugements sur billets hypothécaires	4,335 00
Comptant	38,733 33
	$558,536 36

L'exposé ci-dessus est une juste, vraie et correcte copie des livres de la Compagnie.

G. W. NOTT, Secrétaire. PAUL FOURCHY, Président.

ETAT DE LA LOUISIANE, Paroisse d'Orléans, Ville de la Nouvelle-Orléans.

Fait sous serment pardevant moi, le 14 juin 1886. JAMES FAHEY, Notaire.

Deux dividendes—intérêt de 2 1/2 pour cent chacun ont été payés aux actionnaires pour l'année expirant le 31 mai 1886.

DIRECTEURS: D. A. Chaffraix, Jos A. Shakspeare, M. W. Smith, W. H. Bofinger, Paul Capdevielle, Aristide Hopkins, Jno B. Lallande, Paul Fourchy, D. Fatjo, Alden McLellan, U. Bassetti.

CHARBON.

CHARBON. CHARBON. C. B. SLACK & Co. No. 11 RUE CARONDELET, Nouvelle-Orléans Lne. Marchands de charbons Pittsburg, Anthracite et Cannel —Ainsi que de— COKE DE GAZ. Familles, Presses, Fabriques et Habitations approvisionnées aux taux les plus réduits du marché. Notre COKE DE GAZ est le plus propre et le meilleur marché dont se puissent servir les familles, hôteliers et restaurateurs. Téléphone No 233. 1er oct—1m—Sam Mar Jeu

W. G. Coyle & Cie., CHARBON, COKE. Pittsburg, Anthracite, Cannel et Coke Connelsville. Les Planteurs, Fonderies, Familles et personnes faisant usage de charbon pour obtenir de la vapeur seront promptement approvisionnés aux prix du marché. BUREAUX 47 RUE CARONDELET. CHANTIER Sur la Levée coin de la rue Race. 1er sept—6m—Dim Mar Ven

SUCRIERS ET BRASSEURS. BI-SULFITE DE CHAUX De Bonnabel. 1851 .... 1886. Constamment en usage par tous les PLANTEURS SUCRIERS en Louisiane et par tous les BRASSEURS du pays. Faites demander des circulaires. On peut toujours se procurer ma marchandise de MM. C. Ehlermann & Cie, 22me rue et Avenue Scott, à St Louis, aussi de Cooledge & Marcus 241 rue Water, New York. H. BONNABEL, 32 rue Bienville, Nlle-Orléans. Boîte de poste 3197. 3 oct—2m

LEON QUEYROUZE, "GROCER" EN GROS, —Importateur de— VINS ET LIQUEURS, —Et marchand de— Produits des Campagnes et de l'Ouest. 97 RUE DECATUR.

OFFICIEL.
BUREAU DU CONTROLEUR, Ville de la Nouvelle-Orléans, Nlle-Orléans 4 août 1886.

Des soumissions cachetées seront reçues à ce bureau jusqu'à midi le lundi 4 octobre 1886 pour l'achat des franchises du chemin de fer Orléans.

Ce chemin est établi et fonctionne. Le tout conformément à l'ordonnance 1805 de la Série de l'Administration adoptée le 25 mai 1886. Les spécifications sont enregistrées au bureau du commis du Conseil.

La Ville se réserve le privilège de rejeter l'une ou toutes les soumissions. JNO. L. NEWMAN, Contrôleur ad interim. 4 août—60f

Pectoral-Cerise d'Ayer.

Il n'y a pas de maladies aussi perfides dans leurs attaques que celles qui affectent la gorge et les poumons; et aucune qui ne soit aussi négligée par la majorité des malades. Cependant une toux ou un rhume ordinaire négligé n'est souvent que le commencement d'une maladie mortelle. Le PECTORAL-CERISE a prouvé son efficacité par une lutte triomphante de quarante années contre les maladies de la gorge et des poumons; l'important est de s'en servir à temps.

Toux persistante guérie. "En 1857 je pris un gros rhume de poitrine. Une violente toux s'en suivit et je passai de longues nuits sans sommeil. Je fus condamné par les médecins. En dernier ressort, j'essayai du PECTORAL-CERISE D'AYER, et bientôt après, mes poumons se dégagèrent, le sommeil, si nécessaire à la réparation des forces, me revint. Par un usage continu du PECTORAL j'ai obtenu une guérison complète et radicale. J'ai à présent 62 ans, je suis robuste et vigoureux, et c'est à votre PECTORAL-CERISE que je le dois, je puis dire en toute sincérité qu'il m'a sauvé la vie. HORACE FAIRBROTHER." Rockingham, Vt., 15 Juillet, 1882.

Croup—Écoutez une Mère. "Pendant un séjour à la campagne, l'hiver dernier, mon petit garçon, âgé de trois ans, fut atteint du croup, sa respiration devint si pénible qu'il semblait près de mourir, il étouffait. Quelqu'un dans la famille suggéra l'emploi du PECTORAL-CERISE D'AYER, dont il y avait toujours un flacon dans la maison. Nous essayâmes à faibles doses, souvent répétées, et à notre grand joie, en moins d'une demi-heure, le petit malade respirait librement. Le docteur nous assura que le PECTORAL-CERISE avait sauvé la vie de mon chéri. Jugez de ma gratitude? A vous sincèrement, Mrs. EMMA GEDNEY." 159 West 128th St., New York, 15 Mai, 1882.

Bronchites. "Je souffrais depuis huit ans des Bronchites; en vain j'avais essayé de tous les remèdes possibles, quand l'idée me vint d'essayer le PECTORAL-CERISE D'AYER, une bonne inspiration, comme vous voyez, puisque je suis guéri. JOSEPH WALDEN." Byhalia, Miss., 5 Avril, 1882.

Il n'existe pas de cas où une affection de la gorge ou des poumons ne puisse être grandement soulagée par l'emploi du PECTORAL-CERISE D'AYER. La guérison est certaine quand la maladie est prise à temps.

PRÉPARÉ PAR Dr. J. C. Ayer & Co., Lowell, Mass. Vendu par tous les droguistes.

ELKIN & CIE, 100..... Rue du Canal.....100. Invitent le public à venir examiner leurs dernières importations en TAPIS Velours Tournay, Mosaique, Windsor, TAPIS DE BRUXELLES, —Aussi— Moquettes, Velours, Body Brussels, Trois-plis et Ingrains. Toiles cirées, Linoleums et Corticines Anglais, RIDEAUX Des derniers genres en Crête, Madras, Suisses et Nottingham. Portières Turcoman et de Vienne, Stores de fenêtres, Corniches, Flèches. NATTES DE CHINE en grande variété. RUGS ET TAPIS DE SMYRNE des meilleures qualités. 15 avril—1an

INSTITUTIONS.

Institut Gleason & Picard. PENSIONNAT ET EXTERNAT POUR JEUNES FILLES. L'OUVERTURE des classes aura lieu le 1er Septembre prochain. Pour Prospectus ou informations, s'adresser à l'Institut, 372 Esplanade coin [illegible]. 22août—2m

UNIVERSITE TULANE DE LA LOUISIANE. Ecole Supérieure, Collège, Université, Départements de Droit et de Médecine. WM PRESTON JOHNSTON, LL. D., Président.

Les cours du Collège et de l'Ecole Supérieure commenceront le 7 Oct. Les examens d'entrée auront lieu les 4, 5 et 6 Oct. Les cours classiques comprennent l'enseignement de la Littérature, des Mathématiques, des Sciences Naturelles, de la Mécanique, du Commerce. Corps enseignant complet. Les langues modernes sont enseignées, et les élèves se livrent à des exercices manuels. Conditions modérées. On peut se procurer des catalogues auprès du Secrétaire de l'Université. 10 août—3m

DENTISTES.

DR J. A. THURBER —ET— DR O. SALOMON, DENTISTES, Ont transféré leurs bureaux 190 rue du Canal. 13 oct—1m

Extraction de dents sans douleur. Les prix les moins élevés demandés à la Nouvelle-Orléans pour opérations par dentistes de premier ordre.

G. P. Maloney, Dentiste, D. D. S. Bureau, 110 rue du Canal. Venez examiner mes modèles, vous informer de mes prix et vous faire exhiber ma Médaille pour travaux reconnus supérieurs. 25 août—

C. E. KELLS & M. VIET, CHIRURGIENS-DENTISTES. No 12 rue Dauphine [illegible].

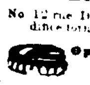

Opérations de tout genre dans le ressort de leur art. [illegible]

AU PUBLIC. Réduction dans le Prix de la Lumière. BUREAU DE LA COMPAGNIE DU GAZ DE LA NOUVELLE-ORLEANS, Nlle-Orléans, 16 septembre 1886.

LA COMPAGNIE DU GAZ DE LA NLLE-ORLEANS prévient les personnes à qui elle fournit du gaz [illegible] sur le parcours de ses tuyaux de distribution que à partir du 1er octobre 1886 des taux d'ESCOMPTE ADDITIONNEL seront accordés à ses clients EN OUTRE des 10 pour cent dont ils bénéficient déjà sur leurs comptes mensuels quand ceux-ci sont réglés avec promptitude. Dépense—Un cent par heure pour chaque bec donnant une lumière équivalente à celle de 20 bougies, moins 10 pour cent d'escompte. Escompte Additionnel: Sur comptes mensuels de [illegible] 5 pour cent; Sur comptes mensuels de [illegible] 10 pour cent; Sur comptes mensuels de [illegible] 15 pour cent; Sur comptes mensuels de 25 et au dessus 20 pour cent. V. VALLOIS, Secrétaire. 17 sept—3m

NOUVEAU STOCK PERSIENNES Nouvellement reçues. A. Brousseau Fils, 23 et 25 rue de Chartres. TAPIS Anglais et Américains aux plus bas prix. CORTICONE, TOILE CIRÉE, LINOLEUM. Rideaux Suisses, Nottingham, Madras et Turcomans. RIDEAUX PORTIÈRES ET TRINGLES. NATTES DE CHINE De toutes sortes et des dernières nuances. Le plus bel assortiment de Tapisserie et d'Etoffes pour Rideaux. 6oct—1an

AVIS D'ÉLECTION.

Bureau du Shérif Civil, Paroisse d'Orléans, Nouvelle-Orléans, 30 septembre 1886.

EN vertu de et conformément à une proclamation lancée par Son Excellence Samuel Douglas McEnery, gouverneur de l'Etat de la Louisiane, daté le 4 août A. D. 1886 ordonnant qu'une élection soit tenue le

Mardi, le deuxième jour de novembre A. D. 1886,

(étant le premier mardi qui suit le premier lundi du dit mois) de 7 heures du matin à 6 heures de l'après midi, afin d'élire un Représentant pour chaque District Congressionnel de l'Etat de la Louisiane au Congrès des Etats-Unis pour le Cinquantième Congrès pour servir le terme de deux ans à partir du quatrième jour de mars A. D. 1887.

Avis est par le présent donné qu'une élection sera tenue conformément à l'Acte No 58 de la Session extra de 1877 de l'Assemblée Générale de l'Etat de la Louisiane, le

Mardi, deuxième jour de Novembre A. D. 1886,

(étant le premier mardi qui suit le premier lundi du dit mois) de 7 heures du matin à 6 heures de l'après midi, dans toute la ville de la Nouvelle-Orléans et paroisse d'Orléans, à très *polls* que désignera le gouvernement de la ville de la Nouvelle-Orléans afin que l'on puisse voter pour les officiers ci-après mentionnés, ainsi que le pourvoit la proclamation ci-dessus mentionnée, à savoir:

Deux Représentants au Congrès pour représenter l'Etat de la Louisiane au Congrès des Etats-Unis, pour le Cinquantième Congrès qui seront élus par les électeurs qualifiés des deux Districts Congressionnels suivants faisant partie de la ville de la Nouvelle-Orléans et la paroisse d'Orléans, pour le terme de deux ans à partir du quatrième jour de mars A. D. 1887, à savoir:

Un Représentant pour le Premier District Congressionnel composé des Troisième, Quatrième, Cinquième, Sixième, Septième, Huitième, Neuvième et Quinzième wards de la ville de la Nouvelle-Orléans, et des paroisses Plaquemines et St Bernard.

Un Représentant pour le Second District Congressionnel comprenant le Premier, Second, Dixième, Onzième, Douzième, Treizième, Quatorzième, Seizième et dix-septième Wards de la ville de la Nouvelle-Orléans et des paroisses Jefferson, St Charles, St Jean-Baptiste et St Jacques.

THOMAS DUFFY, Shérif Civil de la paroisse d'Orléans et ex officio [returning officer] de la paroisse d'Orléans. 1er oct—1 jusqu'au 2 nov inclusivement.

BEN. ONORATO, ENCANTEUR ET ESTIMATEUR. Bureau et Salle d'Encan, 15 rue Bourbon, Nlle-Orléans, Lne.

SOINS spéciaux consacrés à la vente judiciaire de propriétés foncières. Ventes en pleine air de cargaisons et de tous genres faites avec promptitude. La plus belle salle d'encan qui soit au Sud pour la vente d'objets d'art et de meubles. Téléphone No 791. 8août 3m

Soectacles, Bals, &c.

ACADEMIE DE MUSIQUE —DE— BIDWELL. Aujourd'hui—Deux dernières apparitions de M. F. C. BANGS "ST. MARC." Matinée à midi. Le soir à 8 heures. 16oct—1f

ACADEMIE DE MUSIQUE —DE— BIDWELL, RUE St. CHARLES. DIMANCHE, 17 OCT 1886 POUR UNE SEMAINE. Matinées Mercredi et Samedi. MICHAEL STROGOFF —ET— Minnet Carnival Company, DE CHAS. L. ANDREWS. Danses merveilleuses, magnifiques Marches Minuet, belle distribution, effets de scène superbes.

REDUCTION DES PRIX D'ENTRÉE.

Galerie	15
Balcony Circle	25
Balcony Circle, sièges réservés	50
Dress Circle et Parquets, sièges réservés	
MATINEES	$1 00
Enfants au-dessous de 12 ans	50
Galerie	25
	15

Dimanche 24 oct—Le Crescent City Favorite Minstrel Trio, McIntyre et Heath avec Milton G. Barlow. 16oct—

THEATRE ST. CHARLES DE BIDWELL. Rue St-Charles. Réparé et décoré à nouveau. —S'ouvrira— DIMANCHE, 17 OCTOBRE 1886, Matinées Mardi et Samedi. Avec le grand attrait extraordinaire, La Combinaison de Mlle MARION BOOTH —ET— M. JAMES O. BARROW, Dans le grand drame romantique du temps intitulé THE FLASH LIGHT, Secondés par une excellente troupe et représenté avec une magnifique mise en scène et accessoires soignés, musique nouvelle et belle. Le contrôle s'ouvre jeudi 14 oct. Prix d'entrée réduits comme suit: Galerie 15c; Balcony Circle 25c; Balcony Circle, sièges réservés 50c; Dress Circle et Parquets, sièges réservés $1. Matinées—Admission 50 cents; Enfants au dessous de 12 ans 25 cents; Galerie 15 cents. Dimanche 24 oct—M. Robert Downing dans Dr Bird's Romance, [illegible] The Gladiator. 10 oct—

THEATRE FARANTA, Coin des rues Orléans et Bourbon. Cinq minutes de marche de la rue Canal. Pour la semaine commençant le lundi 11 octbre. Tous les soirs, jeudi, samedi et dimanche matinée le drame à sensation, A BROTHER'S OATH. Nouvelles chansons, Danses et Spécialités. Admission 10 et 25 cts. Un fauteuil d'orchestre numéroté pour 25 cents, s'il est retenu pendant la journée. Lundi 18 octobre—May Adams [illegible] Burlesque Company. 11 oct—

TEMPLE D'ART Coin des rues Canal et Dauphine. LA BATAILLE DE PARIS. Sera ouvert par requête spéciale [illegible] pendant les heures de la journée seulement. Lectures toutes les heures. Le plus grand et le plus vivant Panorama de Guerre qui ait été reproduit. Les portes sont ouvertes de 8.30 A. M. à 5 P. M. tous les jours. Admission 25 cts; Enfants 15 cts. 5 oct—

ROBINSON'S DIME MUSEUM. Ouverture des portes Lundi 11 Oct. à 10 a. m. En faisant de grands sacrifices l'on engage à des appointements de $500 par semaine Le Grand Congrès International de GÉANTS de P. T. BARNUM. GRANDE TROUPE DOUBLE AU THEATRE. Tout a été remis à neuf au coût de $5000. 12oct—6t

THEATRE EDEN, 40 et 42 rue Royale. SCHONHAUSEN & CIE ...... Propriétaires. F. BASTIAN ...... Directeur des amusements. Grand Concert. Chaque soir de cette semaine. On se fera entendre les artistes ci-après nommés dans un ordre suivant. 1ère Partie. 2me Partie. [illegible] Début de Howard et Alton American Sketch Artists. La direction n'a rien négligé pour faire de ce théâtre un rendez-vous de premier ordre pour famille, dirigé entièrement à l'instar des Cafés Concerts de Paris. Pour plus de détails voir les programmes. 15 sept—1m

PIANOS —DE— PLEYEL —CHEZ— Louis Grunewald, 18 rue Baronne et 127 rue du Canal.

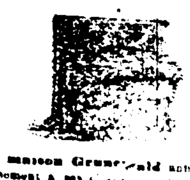

La maison Grunewald annonce respectueusement à ses clients qu'elle a récemment fait des réductions considérables dans les prix de ses célèbres pianos et orgues, afin d'en faciliter l'achat aux acquéreurs les plus économes; et, avec l'espoir d'en beaucoup vendre, elle a conclu des engagements les plus favorables avec les premiers fabricants du monde, la mettant à même d'offrir des marchés au public, comme rarement il s'en présente. La maison possède dans le moment un vaste assortiment de tous les genres favoris de pianos renommés dans le monde entier STEINWAY, PLEYEL, KNABE, BEHR, SOHMER, FISCHER, PEASE et les meilleures orgues telles que CLOUGH-WARREN, SCHONINGER. Elle a aussi plus de cent pianos d'occasion, de tous les fabricants qui seront vendus à moitié de leur valeur pour du comptant ou payable mensuellement afin de faire place pour les nouveaux pianos attendus. MUSIQUE en feuilles et INSTRUMENTS de MUSIQUE de tous genres, en grand assortiment et aux prix les plus modiques. CAHIERS, LIVRES de musique et tout qui est du genre. Soyez certain de visiter ce magasin avant d'acheter ailleurs; cela vous sera avantageux. Louis Grunewald, 127 rue Canal Et 18 rue Baronne, N. O. 1er oct 86—1an

Tirage de la Loterie de l'Etat de la Louisiane.

POUR LE 15 OCTOBRE — CLASSE K No 246. Tirage de 4 heures P. M.

1er	2me	3me	4me	5me	6me	7me	8me	9me	10me	11me	12me	13me	14me
70	10	67	74	33	37	28	15	25	30	75	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Les tirages ci-dessus, publiés dans tous les principaux journaux, se font en public et journellement dans les salons de la Compagnie. En témoignage nous apposons notre signature. Ce 15 octobre 1886, à 4 heures P. M. J. A. A. ROUSSEAU, E. PILIE, pro tem, Commissaires.

Les plans de nos tirages quotidiens peuvent être vus en tout temps dans toutes nos [illegible].